



Rafik Hariri Foundation

Rafik Hariri UN-HABITAT Memorial Award

GUIDE de CANDIDATURE

2e Cycle, 2012

Le présent Guide fournit les détails pratiques relatifs au Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat, y compris sur la procédure de proposition de lauréats et sur la façon de poser sa candidature à titre de personne morale (organismes ou institutions). Il comporte aussi des renseignements sur les procédures de soumission et de sélection, les catégories de prix, les critères de sélection et le calendrier pour le 2e cycle du Prix. Il vous est loisible de copier et de diffuser ces éléments d'information autant que vous le jugerez nécessaire.

La cérémonie de remise du Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat aura lieu lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, en septembre 2012. En outre, un séminaire sera organisé sous l'égide du Prix au cours du 6e Forum urbain mondial à Naples, également en septembre 2012. Nous attendons vos soumissions de candidatures avec impatience!

Table :

1. Introduction
2. Le Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat
3. Modalités de candidature
4. Modalités de sélection
5. La cérémonie de remise des Prix et les Activités ultérieures
6. Calendrier du 2e cycle du Prix
7. Appendice N° 1: Format de candidature pour les programmes et projets
8. Appendice N° 2: Format de candidature pour les nominations individuelles
9. Appendice N° 3: Les Comités du Prix et le Jury International

1. INTRODUCTION

ONU-Habitat sait bien que tout ce qui touche à la sécurité d'occupation, au logement et à la prospérité des populations doit faire l'objet de démarches convenablement planifiées, administrées et financées, et s'est pour cette raison que notre organisation s'est alliée à la Fondation Rafik Hariri pour reconnaître et récompenser les individus et les organismes dont les réalisations sont en accord avec la vision et l'esprit du regretté Premier Ministre du Liban Rafik Hariri, et telle est la raison d'être du Prix ONU-Habitat en mémoire de Rafik Hariri.

Lors du Forum urbain mondial de Barcelone en 2004, M. Hariri s'était vu décerner le Tableau d'Honneur d'ONU-Habitat avec Mention Spéciale pour la créativité et le sens politique visionnaire au service de l'Etat dont il venait de faire preuve lors de la reconstruction du Liban et de la Ville de Beyrouth.

Le Conseil d'Administration d'ONU-Habitat a approuvé la création du Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat en y voyant un moyen de reconnaître, de récompenser et de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'établissements humains, d'aménagement urbain et de volonté politique. Il y a vu aussi l'occasion de diffuser plus largement ces bonnes pratiques lors du Forum urbain mondial, qui se tient tous les deux ans sous l'égide d'ONU-Habitat et au nom de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Avec ce Prix, ONU-Habitat et la Fondation Rafik Hariri témoignent de l'attachement et de l'engagement qui sont les leurs en faveur de l'urbanisation "durable" et de la bonne administration des établissements humains.

2. LE PRIX RAFIK HARIRI D'ONU-HABITAT

C'est une démarche commune pour honorer la mémoire du regretté Premier Ministre, ses réalisations et son dévouement au service de la reconstruction d'un Liban déchiré par la guerre, qui a amené ONU-Habitat et la Fondation Rafik Hariri à instituer le Prix qui porte son nom, et qui reflète leur commun désir de reconnaître et de récompenser les initiatives et les contributions d'exception en faveur des établissements humains.

Le Prix vise plus particulièrement à récompenser les politiques et pratiques qui ont fait leurs preuves dans trois grands domaines comme la volonté politique, le sens de l'Etat et la bonne

gouvernance; la construction ou reconstruction d'établissements humains et de communautés; et enfin le développement des ressources humaines et des activités de bienfaisance dans la lutte contre la pauvreté urbaine ainsi que la mise en œuvre du Programme pour l'Habitat.

Les candidatures sont examinées par un jury international composé d'experts éminents ayant des connaissances et une expérience particulières dans les trois grands domaines mentionnés ci-dessus. Les organisations peuvent soumettre leurs propres projets ou programmes tandis que les individus doivent être proposés par une autre partie. Les lauréats doivent avoir fait preuve de réalisations à la fois exceptionnelles et exemplaires dans l'un des domaines retenus, et elles doivent allier effets positifs, innovation, caractère durable et facilité de reproduction.

C'est au nom de la catégorie *Volonté politique, sens de l'Etat et bonne gouvernance* que le Prix a été décerné la première fois en 2010 lors de la cérémonie d'ouverture du 5e Forum urbain mondial à Rio de Janeiro. La remise du Prix a lieu lors d'un grand dîner et s'accompagne d'une conférence donnée un éminent expert dans le domaine concerné. La remise du 2^e Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat, la conférence et le dîner auront lieu en septembre 2012 à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York.

(i) Objectif:

Le Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat a pour raison d'être de découvrir, honorer et faire connaître des réalisations ou initiatives d'exception en rapport avec (i) le courage politique, le sens de l'Etat et la bonne gouvernance aux niveaux national, municipal et local; (ii) la construction et la reconstruction d'établissements et communautés ; et (iii) le développement des ressources humaines et des activités de bienfaisance en faveur du développement et de la mise en œuvre du Programme pour l'Habitat, ainsi que la diffusion des leçons de l'expérience.

(ii) Le Prix

Le Prix comporte les éléments suivants:

- a) une somme en espèces de 200 000 dollars US qui peut être partagée par deux lauréats au maximum;
- b) un trophée;

- c) un certificat.

Le Prix peut être partagé entre deux lauréats dans la même catégorie ou deux catégories différentes. Dans ce cas, la somme en espèces sera répartie de façon égale entre les deux lauréats et chacun se verra remettre un trophée et un certificat.

(iii) Fréquence

Le Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat est décerné tous les deux ans.

(iv) Catégories primées

- a) Courage politique, sens de l'Etat et bonne gouvernance;
- b) Construction et reconstruction d'établissements humains et de communautés;
- c) Développement des ressources humaines et d'activités de bienfaisance dans la lutte contre la pauvreté urbaine et pour la mise en œuvre du Programme pour l'Habitat.

(v) Admissibilité

Le Prix est ouvert aux individus et aux institutions partout dans le monde et dont les réalisations peuvent rentrer dans l'une des trois catégories primées.

(vi) Critères et Conditions

Les principaux critères à prendre en considération pour le Prix sont les suivants:

- a) **Effets:** l'effet positif, tangible et durable de l'initiative.
- b) **Innovation:** recours aux nouvelles technologies, à de nouvelles méthodes de travail ou à une application innovante de leçons tirées d'autres initiatives ou pratiques.
- c) **Caractère durable:** effets durables de l'initiative.
- d) **Possibilité de reproduction:** Ce que d'autres ont appris ou tiré de l'initiative, et la possibilité de la mettre en œuvre dans un contexte ou des circonstances différents.

3. MODALITÉS DE CANDIDATURE

(i) Les candidatures concernant des programmes et projets doivent se conformer au format figurant à l'Appendice N° 1 et celles concernant des individus recourent au format figurant à l'Appendice N° 2.

(ii) Les règles de candidature sont disponibles en format Word à la fin du présent Guide – voir les Appendices N° 1 et 2. Les candidatures sur papier seront également acceptées lorsque des versions électroniques ne sont pas possibles. Les candidats sont cependant fortement encouragés à soumettre par voie électronique si possible.

(iii) Les candidatures doivent se faire en anglais. Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas utiliser la traduction automatique.

(iv) Les candidats sont encouragés, sans obligation, à joindre les documents suivants à l'appui de leur soumission:

- a) Articles parus dans les journaux, revues professionnelles, bulletins ou autres publications;
- b) Vidéos numériques au format standard et de moins de 10 minutes de longueur;
- c) Photographies et/ou autres illustrations;
- d) Brochures ou autres documents de diffusion publique.

(v) Les candidatures seront adressées à ONU-Habitat (voir Appendices N° 1 et 2) par e-mail ou par courrier.

(vi) Toutes les candidatures feront l'objet d'un accusé de réception.

4. MODALITÉS DE SÉLECTION

La date limite de candidature est le 30 avril 2012. Les candidatures reçues à cette date seront soumises à la procédure de sélection suivante:

- (i) Toutes les candidatures qui se conforment au format prescrit et aux critères de base seront transmises au Comité d'Examen des Experts Techniques.
- (ii) Le Comité d'Experts examinera en profondeur toutes les candidatures admissibles et constituera une liste restreinte de 10 candidatures maximum pour chaque catégorie primée, en tenant dûment compte de l'équilibre géographique et entre les sexes, avant de la soumettre au Jury International pour examen et évaluation.
- (iii) Le Jury International examinera et évaluera les documents présentés par les candidats qu'aura présélectionnés le Comité d'Experts, et proposera au Comité de

Pilotage le nom du/des lauréat(s) et/ou recommandera que le Prix soit partagé, le tout conformément aux critères convenus.

- (iv) Le Comité de Pilotage prendra en considération le(s) lauréat(s) proposé(s) et se mettra d'accord pour en retenir un.

5. REMISE DES PRIX ET ACTIVITÉS ULTÉRIEURES

En acceptant le Prix, le(s) Lauréat(s) s'engagent à le recevoir en personne lors de la Cérémonie, ainsi qu'à jouer ensuite un rôle actif dans la diffusion d'éléments d'information sur leur propre expérience par voie de documents et en participant à des ateliers, échanges, conférences et séminaires organisés par ONU-Habitat. On attend de cette participation des lauréats qu'elle se fasse à titre gracieux, tous les coûts directs liés aux déplacements et/ou à l'hébergement étant pris en charge par les organisateurs.

6. CALENDRIER DU 2^e CYCLE DU PRIX (2012)

1er décembre 2011: Lancement de l'appel aux candidatures.

30 avril 2012: Date limite de présentation des candidatures.

Mai: Le Comité d'Experts présélectionne les candidats.

Mai: Le Jury International examine la présélection.

Mai: Visites de vérification si nécessaire.

Mai: Le Comité de Pilotage choisit le lauréat

Juin: Le nom du lauréat est annoncé

Septembre 2012: Conférence à New York; séminaire à Naples.

7. APPENDICE N° 1: FORMAT DE CANDIDATURE POUR LES PROGRAMMES ET PROJETS

Veillez fournir les éléments d'information suivants en présentant votre candidature:

1. Nom du projet ou du programme

2. Organisation

- a) Nom de l'organisation**
- b) Adresse de l'organisation:** rue, boîte postale, ville/village, code postal et pays
- c) Téléphone :** lignes fixes et mobiles, numéros de code du pays et de localité compris
- d) Numéro de fax:** numéros de code du pays et de localité compris
- e) Adresses de messagerie électronique (e-mail)**
- f) Personne à contacter**
- g) Adresses de messagerie électronique et numéros de téléphone de la personne à contacter**
- h) Type d'organisation**

3. Partenaires

- a) Nom du partenaire**
- b) Adresse du partenaire:** rue, boîte postale, ville/village, code postal et pays
- c) Téléphone :** lignes fixes et mobiles, numéros de code du pays et de localité compris
- d) Numéro de fax:** numéros de code du pays et de localité compris
- e) Adresses de messagerie électronique (e-mail)**
- f) Personne à contacter**
- g) Adresses de messagerie électronique et numéros de téléphone de la personne à contacter**
- h) Type d'organisation**

Autres partenaires: trois maximum (le cas échéant)

4. Renseignements concernant l'organisation

Éléments d'information sur l'organisation candidate, y compris la vocation déclarée, les objectifs, l'histoire, les dimensions et l'expérience.

5. Description de l'initiative, du projet ou du programme

Situation ou problème visé(e), objectifs et stratégie, bénéficiaires visés, investissement en moyens humains, matériels et financiers, activités entreprises, durée de l'initiative, résultats acquis et leçons de l'expérience.

6. Contribution des partenaires

Les rôles des partenaires et leur contribution à la planification, la conception, la mise en œuvre et le financement de l'initiative.

7. Effets

Estimation du nombre de bénéficiaires, types de bénéficiaires (par exemple, les femmes, les enfants, les pauvres, les victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine), effets sur les conditions de vie des bénéficiaires (sociaux, économiques, environnement, santé, instruction, emploi, sécurité foncière, réduction de la délinquance, participation de la population dans la prise de décision/gouvernance, etc.). Veuillez fournir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de ces effets.

8. Caractère durable

Description de la façon dont l'initiative a provoqué une transformation durable (par exemple, adoption d'une législation ou d'une politique nouvelles, renforcement des capacités, autonomisation des populations, cadres institutionnels, efficacité améliorée, responsabilisation et transparence, etc.). Indiquez la durée des effets positifs. Si la pérennité des effets positifs dépend de la poursuite des investissements, précisez la manière dont ils sont assurés, et leur caractère durable d'un point de vue tant commercial que social.

9. Possibilités de reproduction y compris à plus grande échelle

L'initiative a-t-elle été répliquée ailleurs en partie ou en totalité? Si oui, selon quelles modalités?

10. Innovation

Décrivez les principaux aspects innovants de l'initiative, par exemple, dans l'utilisation de nouvelles technologies et/ou méthodes de travail, ou l'application des leçons tirées d'autres initiatives et pratiques.

11. La reconnaissance de l'initiative, du projet ou programme

Dans la mesure du possible, fournir une liste de références, publications et articles de presse/émissions à propos de l'initiative (y compris auteur, titre de la publication, tome/numéro, date, numéro(s) de page(s)) en commençant par les plus récents. Veuillez joindre en appendice des photocopies des articles tels que publiés.

Vous pouvez souhaiter fournir des documents publiés par l'organisme responsable de votre initiative ou de l'organisme que vous proposez, sous forme de photographies, cassettes vidéo, CD-Rom, CD vidéo, DVD et imprimés. La résolution des photographies numériques doit être de 300 DPI minimum.

12. Raisons de la Candidature

Veuillez indiquer les raisons qui selon vous justifient la candidature du projet au Prix.

13. Utilisation du montant du Prix

Si le Prix vous est attribué, à quoi servira l'argent sera et de quelle façon cela profitera-t-il à l'organisation et à son travail?

La candidature complète, références comprises, ne doit pas dépasser 10 pages en utilisant la police Times New Roman taille 12. Cette limite n'inclut pas les photocopies d'articles, etc.

Veillez envoyer vos documents séparément par courrier spécial (Chronopost) ou postal à l'adresse ci-dessous, ou par e-mail. Les documents subsidiaires ne sont pas retournés.

Rafik Hariri Memorial Award Secretariat: UN-HABITAT, P.O. Box 30030, Nairobi (Kenya)
Courrier spécial (Chronopost): Rafik Hariri Memorial Award Secretariat; Attn: Elizabeth Kahwae;
NOF Block 4 South 2nd level, UN Complex, Gigiri, Nairobi (Kenya) Tel: +254-20-762 39 87; Email:
hariri.award@unhabitat.org

8. APPENDICE N° 2: FORMAT POUR LES CANDIDATURES INDIVIDUELLES

Veillez fournir les éléments d'information suivants en présentant votre candidature:

Candidat désigné

- 1. Nom:** (Mme) (M.)
- 2. Fonction**
- 3. Adresse :** rue, boîte postale, ville/village, code postal et pays
- 4. Numéros de Téléphone :**
 - Numéro de téléphone (numéros de code du pays et de localité compris)
 - Téléphone portable (numéros de code du pays et de localité compris)
 - Numéro de fax (numéros de code du pays et de localité compris)
- 5. Adresses électroniques**

Candidature proposée par:

- 6. Nom**
- 7. Fonction**
- 8. Adresse** (rue, boîte postale, ville/village, code postal et pays)
- 9. Numéros de Téléphone :**
 - Numéro de téléphone (numéros de code du pays et de localité compris)
 - Téléphone portable: (numéros de code du pays et de localité compris)
 - Numéro de fax (numéros de code du pays et de localité compris)
- 10. Adresses courriel/électroniques**
- 11. Date et signature du présentateur de la candidature**

Ce formulaire doit être accompagné par:

1. Des lettres de soutien émanant d'une ou deux autres personnes qui connaissent bien les réalisations/l'apport particulier qui sont ceux de la personne désignée, et qui y sont liées.
2. Un résumé de deux à trois pages présentant de façon concise les réalisations qui justifient la candidature au Prix Rafik Hariri d'ONU-Habitat
3. Un résumé de la façon dont la somme d'argent liée au Prix serait utilisée et comment elle aiderait le/la candidat(e) à poursuivre ses objectifs.
4. Des références indépendantes, par exemples des articles parus dans les journaux, revues, etc.

Vous pouvez fournir des documents relatifs à la personne que vous proposez, sous forme de photographies, cassettes vidéo, CD-Rom, CD vidéo, DVD et imprimés. La résolution des photographies numériques doit être de 300 DPI minimum.

Veillez envoyer vos documents séparément par courrier spécial (Chronopost) ou postal à l'adresse ci-dessous, ou par e-mail. Les documents subsidiaires ne sont pas retournés.

Rafik Hariri Memorial Award Secretariat: UN-HABITAT, P.O. Box 30030, Nairobi (Kenya)
Courrier spécial (Chronopost) à: Rafik Hariri Memorial Award Secretariat; Attn: Elizabeth Kahwae;
NOF Block 4 South 2nd level, UN Complex, Gigiri, Nairobi (Kenya); Tel: +254-20-762 39 87; Email:
hariri.award@unhabitat.org

9. ANNEXE 3: LES COMITÉS DU PRIX ET LE JURY

Le Comité de Pilotage

Dr. Joan Clos	Président
M. Oyebanji Oyeyinka	Président Suppléant
Mme Nazek Hariri	Co-présidente
Mme Hind AlHariri AlKarout	Co-présidente Suppléante
Mme Anna Tibaijuka	Personnalité éminente
M. Fadi Fawaz	Membre de droit
M. Subramonia Anantha Krishnan	Membre de droit

Le Jury International (2010)

Mme Mervat Tallawy	Egypte
M. Erik Berg	Norvège
M. Kalyan Ray	Inde
Mme Hoda Tabbarah	Liban
Mme Hind AlHariri AlKarout	Liban
S.E. M. Charles Rizk	Liban
M. Rafic Bizri	Liban

Les mandats peuvent être renouvelés pour un cycle supplémentaire.

Comité d'Examen des Experts Techniques d'ONU-HABITAT (2010)

Jossy Materu	Urbanisme, Tanzanie
Dorothy Mutizwa	Sciences Sociales, Zimbabwe
Xing Quan Zhang	Architecture / Planification / Economie, Chine

Le Comité d'Experts est désigné pour un seul cycle après réception des candidatures. La désignation se fait en fonction des types d'activité et des zones géographiques concernés par les candidatures. Le Comité d'Experts pour 2012 sera nommé en avril de la même année.